

Deux dossiers sur la retraite :
les régimes du secteur public
et
le financement du logement abordable

François L'Italien
Riel Michaud-Beaudry

AREQ - 13 mars 2025

Sommaire

1. L'Observatoire de la retraite en deux mots
2. Les types de régimes et leur performance
3. Les régimes de retraite du secteur public du Québec
4. Caisses de retraite et logement abordable
5. Questions et discussion

1. L'Observatoire de la retraite en deux mots

Pourquoi un Observatoire de la retraite ?

- Des transformations au cours de la dernière décennie
 - Les rentes sous attaque (municipalités, RRPE et restructurations)
 - Dégradation de la couverture financière
 - Problèmes de représentation sociale des retraités
- Une remise en cause des fondements du système de la retraite
 - La retraite : la saison des REÉR ?
 - La polarisation des débats sur la retraite

La mission de l'Observatoire

- Mener des recherches sur le système de retraite permettant d'améliorer la sécurité financière des personnes et la cohésion de la société québécoise
- Informer et animer des débats pour améliorer la connaissance des enjeux associés à la retraite au Québec

Une référence qui se construit

- Dix-sept grands partenaires
 - Associations de personnes retraitées
 - Centrales syndicales et syndicats de professionnels
 - Fonds de travailleurs
 - Régime de retraite
 - Association de jeunes travailleuses et travailleurs
- Une présence accrue dans les consultations publiques et les instances de conseil (projets de loi, Table des experts, etc.)
- Des contenus relayés de plus en plus par les médias

Une mine d'informations !
www.observatoireretraite.ca

LE RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL EMPLOYÉ DU GOUVERNEMENT ET DES ORGANISMES PUBLICS (RREGOP)

Documents de l'OR

- [Bulletin no. 3. Le navire amiral des régimes du secteur public - 2015](#)
- [Michaud-Beaudry, R. - Les régimes de retraite et la question de l'indexation des rentes : le cas du RREGOP - 2024](#)
- [Michaud-Beaudry, R. - Les Régimes de retraite du secteur public et l'indexation des rentes - 2023](#)

Autres ressources documentaires

- [Retraite Québec - Site internet du RREGOP](#)

Un ouvrage de vulgarisation et un dossier sur le RREGOP

DOSSIER DE L'OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

Les régimes de retraite et la question
de l'indexation des rentes : le cas du RREGOP

Janvier 2024

RIEL MICHAUD-BEAUDRY

LA RETRAITE EN COMMUN

Fondements, enjeux et propositions



2. Les types de régimes et leur performance

Quelques caractéristiques des différents régimes

	Régimes à accumulation de capital (REÉR, RVÉR, RCD)	Régimes à accumulation de rentes		
		RPC	RRFS	RPD
Garantie des rentes	Variables et non définies	Variables et définies	Fixes et définies (sauf indexation)	Fixes et définies
Responsabilité des déficits	Salariés	Salariés et retraités	Salariés et retraités	Surtout employeurs
Mutualisation risques	Non*	Oui	Oui	Oui

*Sauf dans le cas de rentes viagères à paiements variables

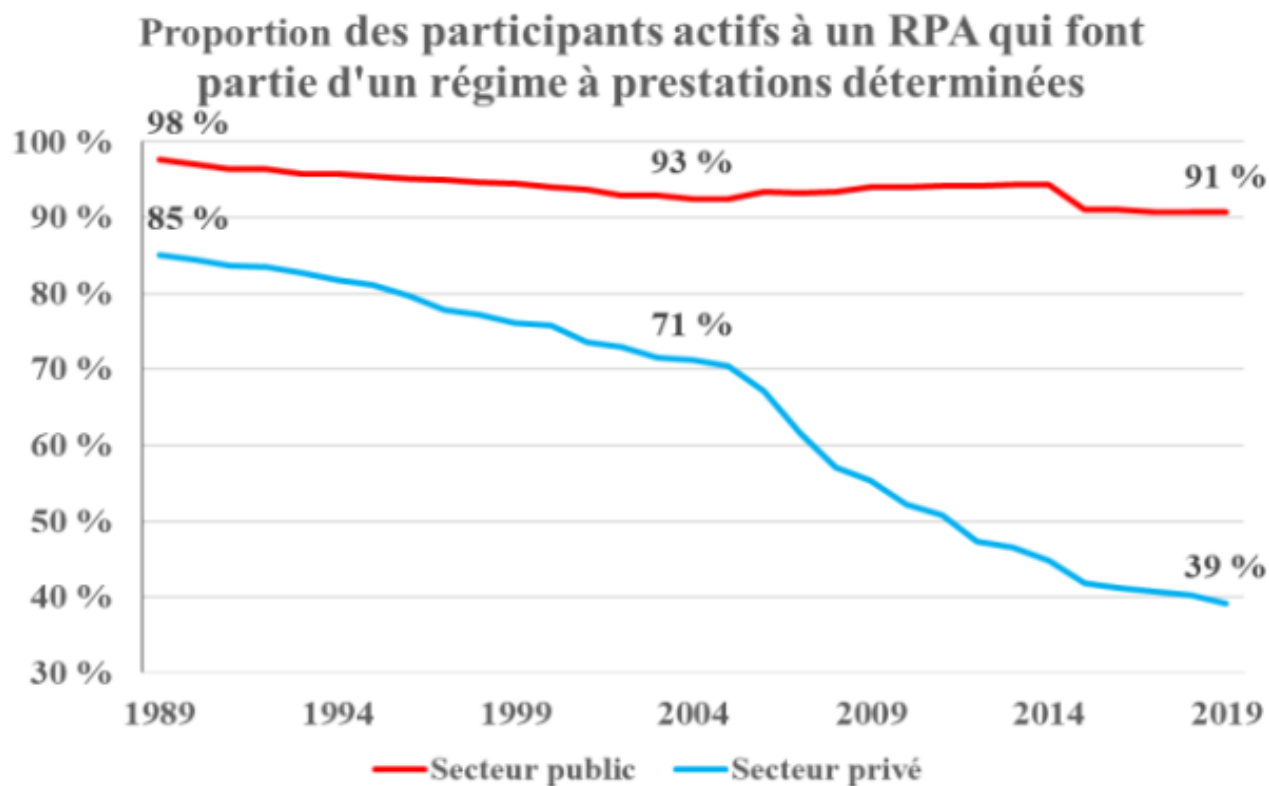
Quelques caractéristiques du RREGOP

- Rente versée à vie
- Rente garantie
- Rente partiellement indexée à l'inflation
- Partage des risques et coûts avec l'employeur

La valeur d'un bon régime

	Approche individuelle typique	Régime d'accumulation de capital (PME)	Régime d'accumulation de capital d'une grande entreprise	Régime PD
Cotisations totales (en millions \$)	1,2	1,05	0,79	0,31
Revenu de retraite par dollar cotisé (\$)	1,7	1,94	2,58	5,32

Source : Healthcare of Ontario Pension Plan (2018)



3. Les régimes de retraite du secteur public (RRSP) du Québec

Les RRSP : quelques caractéristiques

Régime	Participants, bénéficiaires et retraités (2020)	Rente annuelle moyenne (2020)	Actif net (Partie employés. En millions \$)
RREGOP	1 485 303	20 073	86 592
RRE (enseignants)	33 465	32 003	*
RRF (fonctionnaires)	14 990	26 438	*
Hydro-Québec	46 427 (2023)	nd	30 000 (avec la partie patronale)
RRMAN (députés)	648	37 461	*
RRPE	70 783	45 162	11 843

* Aucun fond n'existe. Les prestations proviennent du fonds consolidé

Les RRSP : quelques caractéristiques

Régimes	Participants, bénéficiaires et retraités (2020)	Rente annuelle moyenne (2020)	Actif net (Partie employés. En millions \$)
RREGOP	1 485 303	20 073	86 592
RRMSQ (Sûreté du Québec)	12 101	51 052	2 247
Régimes des juges	766	147 025	*
Fonction publique fédérale	739 629 (2023)	37 026 (2023)	178 600

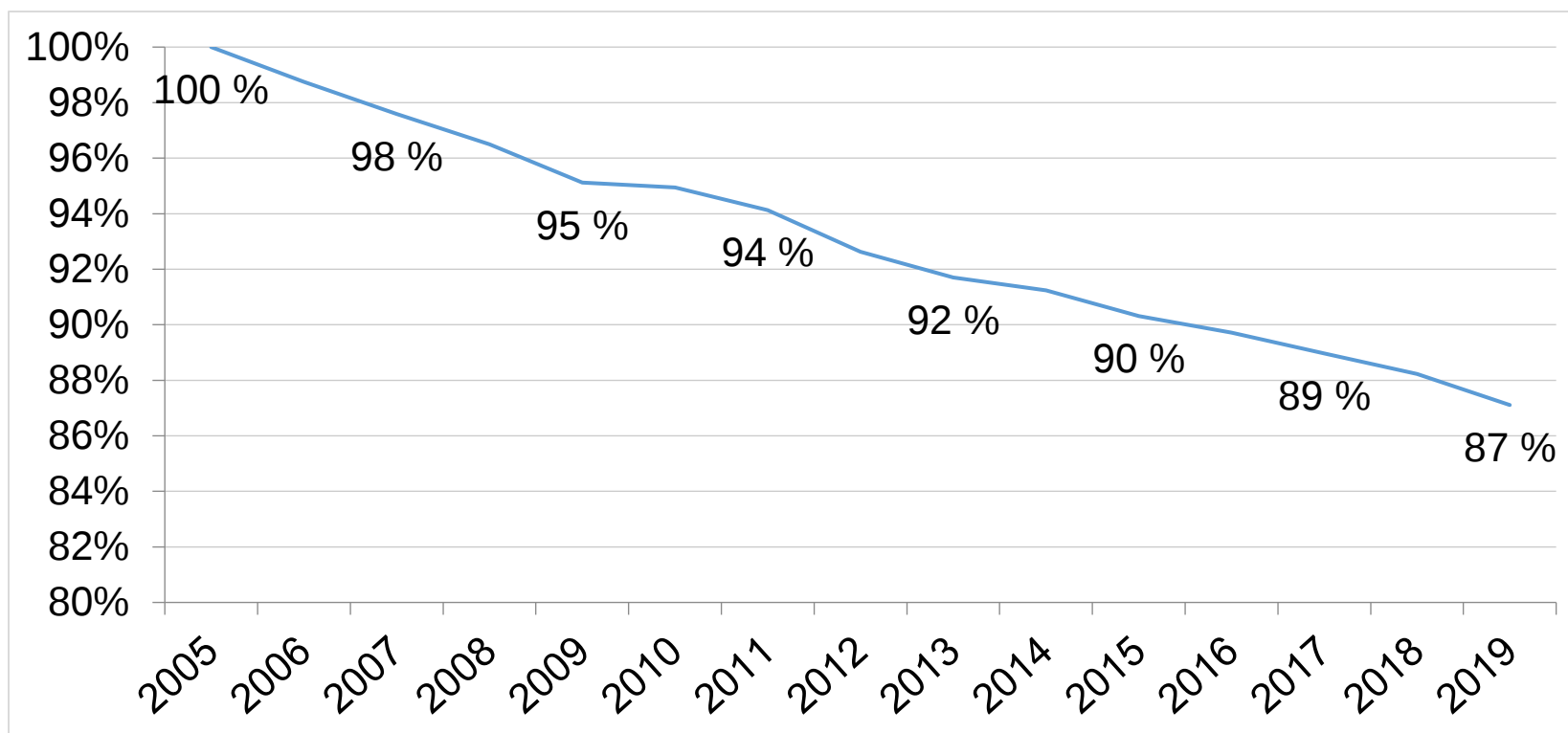
* Aucun fond n'existe. Les prestations proviennent du fonds consolidé

Les RRSP : l'indexation des rentes du RREGOP

Trois formules d'indexation de la rente qui se combinent selon les années de service que le participant a accumulées aux fins du calcul :

- Avant le 1er juillet 1982 : IPC
- Entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999 : IPC – 3%
- À partir du 1er janvier 2000 : le plus élevé entre IPC – 3% et 50% de l'IPC.

Évolution du pouvoir d'achat des rentiers du RREGOP pour une retraite prise en 2005



Les RRSP : L'indexation des rentes (1 de 3)

Régimes	La formule d'indexation de la rente
RREM	IPC moins 3%
RRPE	Formule RREGOP, mais 50 % du TAIR pour les années de service avant 1982. Suspension de six ans de l'indexation pour les cadres ayant pris leur retraite avant le 1^{er} juillet 2019.

Les RRSP : l'indexation des rentes (2 de 3)

Régimes	La formule d'indexation de la rente
RRE, RRF, RRMAN	Même formule que le RREGOP
RRAPSC	Pour les années de service avant 2000, IPC moins 3%. Pour les années postérieures à 1999, même formule que le RREGOP
RRHQ	IPC pour une inflation entre 0% et 2%. 2% pour une inflation entre 2 % et 5%. IPC moins 3% pour une inflation de 5% et plus.

Les RRSP : L'indexation des rentes (3 de 3)

Régimes	La formule d'indexation de la rente
Régimes des juges	RRCJQ : IPC RRCJAJ : Avant 1990 : IPC Après 1990 : comme le RREGOP
Fonction publique fédérale	IPC

4. Caisses de retraite et logement abordable

Mission, objectifs et contraintes d'une caisse de retraite

- La mission : payer les rentes promises dans le meilleur intérêt financier des membres du régime (responsabilité fiduciaire)
- Les évaluations actuarielles des régimes à prestations déterminées fixent le rendement attendu et les cotisations nécessaires pour respecter les engagements (rentes promises)
- Le rendement obtenu doit être suffisamment prévisible et stable pour éviter de se retrouver en déficit lors de chaque évaluation actuarielle triennale, sinon la stabilité de la cotisation et la pérennité du régime sont mis en danger.

Les avantages pour les caisses de retraite

- Intérêt à investir à long terme dans des conditions prévisibles et stables
- Possibilité d'être cohérent avec l'adoption de critères ESG (surtout S)
- Pour les municipalités, plusieurs avantages collatéraux (augmentation de la cohésion sociale, diminution des frais liés à l'itinérance, etc.)
- Pour les employés des municipalités : la caisse de retraite remplit un rôle social, en soutien à la défense des régimes de retraite
- Diversification des actifs de la caisse de retraite
- Faible corrélation avec les actions et les obligations

Deux pistes pour le financement

- Immobilier direct
 - Investissement direct dans un immeuble ou un fonds qui investit dans des immeubles
 - Implique la propriété du ou des immeubles et de leur gestion
- Un exemple : Concert Properties
 - Démarrage en 1989 dans le secteur de Vancouver avec notamment 26 caisses de retraite
 - Premier projet : construction de logements abordables locatifs en partenariat avec la Ville de Vancouver et le gouvernement provincial
 - Un prix des loyers qui n'augmente jamais plus rapidement que l'inflation

Deux pistes pour le financement

- L'épargne solidaire
 - Encouragement de l'épargne à l'abri de l'impôt
 - Une démarche de mobilisation citoyenne et régionale

Quelques conditions gagnantes pour réussir

- S'adjoindre un partenaire expérimenté dans le domaine de l'immobilier
- Une implication gouvernementale autant pour la sécurité de l'investissement que pour le financement des loyers abordables :
 - Garanties de prêts
 - Capital gouvernemental à risque ou reçoit un taux d'intérêt moindre
 - Rendre disponible ou abordable l'achat de terrain
 - Aide au revenu des locataires à faible revenu

L'avancement du dossier

- La cible : les caisses de retraite du secteur municipal
- Présentations à l'occasion de la Journée de la Caisse d'économie solidaire
- Présentations devant les municipalités et les caisses de retraite
- Rencontres avec organismes gouvernementaux et OSBL d'habitation
- Un plan de travail pour la délibération

5. Échanges et discussions



Glossaire types de régimes

- REÉR : Régime enregistré d'épargne-retraite
- RVÉR : Régime volontaire d'épargne-retraite
- RCD : Régime à cotisation déterminée
- RPC : Régime à prestations cibles
- RRFS : Régime de retraite à financement salarial
- RPD : Régime à prestations déterminées

Glossaire noms de régimes du secteur public

- RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
- RRCJAJ : Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1er janvier 2001
- RRCJQ : Régime de retraite de certains juges du Québec
- RRE : Régime de retraite des enseignants
- RREM : Régime de retraite des élus municipaux
- RRF : Régime de retraite des fonctionnaires
- RRHQ : Régime de retraite d'Hydro-Québec
- RRMAN : Régime de retraite des membres de l'Assemblée Nationale
- RRMSQ : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
- RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement